

de ce parti ont tenté à leur façon de répondre à cette question. Une autre question: où M. McMahon ou un autre va-t-il prendre son gaz? Il faut des contrats pour cela. J'admets que le gaz est à vendre et que M. McMahon ou quiconque est disposé à aménager un pipe-line pourrait éventuellement obtenir des contrats; mais cela prend du temps et ne peut se faire du jour au lendemain. Pour les Albertains, le temps importe beaucoup, comme au reste du pays, d'ailleurs, car nous sommes en face d'un problème pressant.

Y a-t-il une autre société qui a acheté une emprise en vue de l'aménagement d'un pipe-line à gaz? Qu'ont fait ces honorables messieurs depuis cinq ans, trois ans et même deux ans? Comment se fait-il qu'il arrivent tous au dernier moment pour dire qu'ils ont un nouveau plan. Voici ce que c'est; acceptez-le. Cela permettra de tout garder au Canada. Non, monsieur le président, une telle manière de raisonner ne me revient pas.

**Une voix:** La *Trans-Canada* ne demandait pas l'aumône il y a deux ou trois ans.

**M. Hahn:** Ainsi que j'ai commencé à le dire tantôt, il ne s'agit pas uniquement de la question du gaz naturel. Cette importante entreprise s'étend aux succédanés du gaz propane et butane et au soufre. Ma province en retirera des avantages directs. En effet, suffisamment de soufre va être ainsi produit pour répondre à la demande de tout le pays. Nous parlons de la nécessité de garder le Canada aux Canadiens. Une industrie s'édifiera de la sorte. Nous aurons des usines de caoutchouc...

**Une voix:** Et de la monnaie élastique.

**M. Hahn:** Je regrette de n'avoir pas saisi la remarque de l'honorable député. L'adoption du projet de loi permettra l'installation dans les Prairies et en Ontario d'usines pétrochimiques, ce qui provoquera une augmentation de la population. Il ne faut oublier aucun de ces aspects quand on songe à retarder de deux années l'aménagement de ce pipe-line. En l'aménageant aujourd'hui, nous allons créer au Canada une vingtaine au moins d'industrie secondaires nouvelles dont nous avons besoin du point de vue économique.

J'oublie les chiffres exacts cités par le ministre l'autre jour lorsqu'il a parlé de nos importations. Sauf erreur, il s'agissait de quatre millions de tonnes de charbon par année. De simples calculs donnent environ 109,500 millions de pieds cube de gaz en B.T.U. Une tonne de charbon équivaut à 27,375 pieds cube de gaz, et si le charbon coûte \$28 la tonne dans cette province, un brin d'arithmétique prouve qu'on pourrait demander au consommateur de payer le gaz naturel

\$1 les mille pieds cube, et qu'il réaliserait encore des économies. Voilà qui est en soit un facteur d'importance. Le prix cité est très inférieur à cela, et le sera certainement.

En terminant, qu'il me soit permis de dire que si les honorables députés veulent s'arrêter quelques instants à un examen raisonnable de ces notions, nous ferons tous notre cuisine au gaz.

**M. Nesbitt:** Monsieur le président, je tiens tout d'abord à vous signaler les manœuvres plutôt inusitées, et même désespérées, auxquelles se livrent nos amis les créditistes. Le Gouvernement les a apparemment désignés pour faire la guerre du parti libéral. Certaines de leurs tactiques, de leurs paroles et de leurs expressions dirigées contre les membres des autres partis de l'opposition feraient croire, par comparaison, que le sénateur McCarthy est un novice. Ces façons de prouver la culpabilité par association, dont a parlé hier le député de Macleod, s'inspirent de la logique simpliste d'après laquelle, si MM. Boulganine et Khrouchtchev aiment les œufs et le bacon le matin, et que vous aimez les œufs et le bacon, vous êtes communistes. C'est exactement la déduction qu'applique le député de Macleod.

Apparemment, certains députés créditistes, et surtout le dernier préopinant, c'est-à-dire le représentant de New-Westminster, semblent attacher peu d'importance à la procédure parlementaire, et croire qu'il faut surtout passer à l'action. C'est un bon exemple du respect qu'ont les membres du parti en cause pour les traditions parlementaires. On croirait presque voir les groupes néofascistes qui surgissent de temps à autres dans les autres pays.

La discussion du bill n° 298 présente deux aspects: le fond même de la mesure et les méthodes révoltantes que le Gouvernement emploie pour la faire adopter de force par le Parlement, tant aux Communes qu'à l'autre endroit, d'après ce que nous avons entendu dire ce matin. Nous voulons tous un pipe-line, qu'on ne s'y méprenne pas; mais nous ne le voulons pas dans les conditions actuelles. Nous ne voulons pas que ce pipe-line soit aménagé avec l'argent que les Canadiens sont appelés à verser pour permettre à des financiers américains de réaliser d'énormes bénéfices. Si ces derniers veulent placer leurs propres fonds pour l'aménager, ainsi qu'ils l'ont dit tout d'abord, qu'ils le fassent. Ils ont manqué à leurs promesses et le Gouvernement cherche maintenant à se porter caution pour eux.

On hâte l'adoption du bill n° 298 sous prétexte qu'il est très urgent d'établir ce pipe-line; mais la fin ne justifie certainement pas